



La Meilleraye de Bretagne

Bulletin Municipal

2020



www.lameillerayedebretagne.fr

Mme Le Maire
est présente
tous les matins
à la mairie
pour vous recevoir.

Aujourd'hui 28 novembre je vous écris ces quelques mots. En effet ce virus nous a enseigné que ce qui nous semblait acquis un jour ne l'est plus obligatoirement le lendemain. Nous l'avons constaté le 29 octobre, malheureusement. La fermeture de certains commerces nous a laissés désorientés, voire malheureux ou en colère, le critère d'essentiel ayant une valeur toute relative. La réouverture de certains est vivement appréciée et donne l'impression d'un retour au monde d'avant mais le report de l'ouverture des bars et des restaurants est loin d'être satisfaisante. Bien sûr il y a les aides annoncées mais les propriétaires et les employés de ces lieux ont avant tout envie de travailler et de rencontrer du monde. Ces moments de convivialité nous ont bien manqué en 2020. Ils ont manqué aux personnes seules puisque ces moments que les associations fournissaient à travers les différentes réunions, les repas, les spectacles n'ont pu avoir lieu. D'ailleurs je dois vous annoncer que la cérémonie des vœux n'aura pas lieu en janvier 2021. Plus tard, peut-être ?

Cependant il faut dire que nous avons fait preuve d'une adaptabilité remarquable car tout le monde s'est mis à porter un masque et cet accessoire est devenu une partie de nous-mêmes. Tout le monde a bien compris qu'il nous protégeait et que nous protégeions les autres de cette façon.

L'année 2020 a vu l'aboutissement des projets validés par l'équipe municipale élue en juin 2018. L'espace sportif pourra bientôt accueillir ses premiers sportifs. Dès que la situation sanitaire le permettra vous serez invités à l'inaugurer. Âges et Vie a commencé les travaux et les

logements intermédiaires pourront être habités dans un an environ. Le bassin de rétention de la rue de l'Orée des Bois a été aussi réalisé. Nous espérons qu'il remplira bien sa fonction et évitera aux maisons à proximité d'être inondées. La nouvelle équipe, élue en mars s'est penchée sur d'autres réalisations. A court terme la rue des Pohardières sera refaite et nous inviterons les riverains à donner leur avis. A moyen terme il y aura la révision du PLU où la participation de tous sera aussi nécessaire. Le Département, avec son opération cœur de bourg, va nous aider dans notre réflexion sur l'aménagement du bourg tout au long de l'année 2021. Les travaux s'échelonneront sur tout le mandat.

Vous n'êtes pas sans ignorer qu'il existe un système de navettes entre La Meilleraye et Nantes. Les horaires correspondent aux débuts et aux fins de cours pour permettre aux élèves de bénéficier de ce service mais tout un chacun peut prendre ces cars. L'utilisation de ce transport permettra sa pérennité.

Toutes ces initiatives ainsi que la perspective d'un vaccin vont nous aider à nous projeter dans l'avenir d'une façon plus positive.

J'espère qu'au fil des pages vous retrouverez les informations qui vous aident au quotidien ainsi que les photos de moments agréables de 2020. J'espère surtout que vous êtes en bonne santé et que vous continuez à bien respecter les mesures barrières afin que bientôt ce virus ne soit plus qu'un mauvais souvenir.

Comme le veut la tradition je vous souhaite une très bonne année 2021 et surtout une excellente santé.

Marie-Pierre GUÉRIN

Démographie

Naissances



Des naissances ne sont peut-être pas inscrites parce que les parents n'ont pas remis l'accord en mairie. Cependant 29 naissances ont été enregistrées.

LERAY Lya	30 janvier 2020	BENMOUSSA Laïla	22 juillet 2020
HUNAUULT Émile	2 février 2020	GRANNEC Julia	15 août 2020
DUPAS Martin	7 février 2020	OBERT Nolan	31 août 2020
DESMARS Louis	12 février 2020	ROBERT Thomas	3 septembre 2020
OLIVON Juliette	28 avril 2020	PARAGEAUD Eugénie	22 septembre 2020
BROUYER Adèle	29 avril 2020	BUCQUET Louison	24 septembre 2020
BONNAT Sarah	7 juin 2020	MINIER Baptiste	19 octobre 2020
PHILIPPEAU ROUJOU Lise	13 juillet 2020	FORGET Dylan	4 novembre 2020

Mariages

HALIM Karim et HARO Mélanie	17 avril 2020
GUESLIN Matthew et MORNET Anaïs	15 mai 2020
CONAN Yann et GUERLAIS Anne	22 août 2020



DUDOUET Yann
et GUERLAIS Noémie
1^{er} août 2020



BLOT Stéphane
et CHENDI Marion
8 août 2020



LURTON Aymeric
et JACQUEY Camille
13 août 2020

Décès

Sur la commune :

MORIO Danièle	26 février 2020
BRIBON Marc	14 mars 2020
RABILLARD Marc	26 mai 2020
GASNIER Maurice	2 septembre 2020
BOURGEAIS Henri	30 octobre 2020
PASSELANDE Philippe	12 novembre 2020

Transcriptions reçues

BERTIN Marie-Reine	30 décembre 2019
CREPEL Robert	26 janvier 2020
LALLEMAND Thierry	7 mars 2020
MUSTIÈRE Henri	22 mars 2020
JAN Odile veuve LE BARON	27 juin 2020
ROUZIOUX Dimitri	12 juillet 2020
HÉMERY Geneviève	13 août 2020
TRILLARD Georges	23 août 2020
BRANCHEREAU Monique veuve PETITEAU	11 novembre 2020
BOURRÉ Marcelle veuve GASNIER	20 novembre 2020



DEPUIS LE 26 MAI 2020

DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL

le Conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Madame le Maire les délégations suivantes :

- 1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales
- 2° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de 40 000 € HT ;
- 3° De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 4° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 5° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle,
- 6° De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions ;

REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DES DIFFERENTES STRUCTURES

- **au Conseil d'Ecole de l'école publique :**
 - Mme Laurence ROUSSEL et Mr Florian LEVEQUE
 - Suppléant : Mr Jean-Yves GICQUEL
- **au Conseil d'Administration de l'OGEC de l'Ecole Ste Marie :**
 - Madame Lucy ROBERT
 - Suppléante Madame Anne THOMAZI
- **à l'association Familles Rurales**
 - Madame Sylvie VANRENTERGHEM
- **à l'Inter-association Meillérenne :**
 - Monsieur Philippe QUELENNEC
- **à l'Association des Chantiers du Pays de la Mée :**
 - Mme Nicole BELLEIL
- **à l'Association au Maintien à domicile des Personnes Agées de Moisson la Rivière :**
 - Mme Yannick CHANTOME et Mme Marie-Thérèse LORAND
- **au Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées de Moisson la Rivière :**
 - Mme Yannick CHANTOME et Mme Marie-Thérèse LORAND
- **au réseau POLLENIZ**
 - Mr Michel BERTRAND et Mr Samuel PLOTEAU
 - Référents Frelons asiatiques : Mr Samuel PLOTEAU et Mr Jorge CORTEZ
- **délégué sécurité et délégué défense :**
 - Mr Christophe GUITTET
- **aux instances de LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT**
 - Mr Christophe GUITTET
- **au Syndicat Mixte des transports collectifs de la région de Châteaubriant-Nozay-Derval**
 - Titulaire : Mme Marie-Pierre GUERIN
 - Suppléante : Mme Yannick CHANTOME
- **aux instances d'Atlantic 'eau.**
 - Au collège électoral Châteaubriant-Derval :
 - Titulaire : Mr Michel BERTRAND
 - Suppléant : Mr Michel JULIENNE
 - A la commission territoriale du Pays de la Mée :
 - Titulaire : Mr Michel JULIENNE
 - Suppléant : Mr Michel BERTRAND
- **au SYDELA :**
 - Titulaires : Mr Jean-Yves GICQUEL et Mr Michel JULIENNE
 - Suppléant : Mme Nicole BELLEIL et Mr Eric ROBERT

- **au site Seveso Titanobel.**
 - Mme GUERIN Marie-Pierre
- **au SPANC Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval**
 - Mme Laurence ROUSSEL
- **aux commissions communales**
 - **COMMISSION BATIMENTS – VOIRIE et RESEAUX :**
 - Vice-Président : Mr Michel JULIENNE
 - Membres : Mr Samuel PLOTEAU, Mr Jean-Yves GICQUEL, Mr Florian LEVEQUE, Mr Philippe QUELENNEC
 - **COMMISSION JEUNES – ADOS – PETITE ENFANCE – CANTINE :**
 - Vice-Présidente : Mme Laurence ROUSSEL
 - Membres : Mmes Anne THOMAZI, Lucy ROBERT, Florian LEVEQUE
 - Hors conseil : Mme Isabelle DUGUE
 - **COMMISSION AMENAGEMENT URBAIN :**
 - Vice-Présidente : Mme Yannick CHANTOME
 - Membres : Mr Jean-Yves GICQUEL, Mr Samuel PLOTEAU, Mr Michel JULIENNE, Mme ROUSSEL Laurence, Mme Réjane TRILLARD
 - **COMMISSION AGRICULTURE – ENVIRONNEMENT – RUISSEAUX :**
 - Vice-Présidente : Mme Sylvie VANRENTERGHEM
 - Membres : Mr Samuel PLOTEAU, Mr Michel JULIENNE
 - Hors conseil : Mr Emmanuel BERTIN, Mr Damien HUD'HOMME
 - **COMMISSION FINANCES/ECONOMIE :**
 - Vice-Président : Mr ROBERT Eric
 - Membres : Mes GUERIN, CHANTOME, ROUSSEL, LORAND, BELLEIL, VANRENTERGHEM, TRILLARD, BELLIER, THOMAZI, ROBERT – Mrs GICQUEL, BERTRAND, JULIENNE, GUITTET, QUELENNEC, LEVEQUE, PLOTEAU, MASSE
 - **COMMISSION SPORTS – CULTURE – LOISIRS ASSOCIATIFS – ANIMATION COMMUNALE :**
 - Vice-Président : Mr Eric ROBERT
 - Membres : Mme Nathalie BELLIER, Mr Philippe QUELENNEC, Mr Florian LEVEQUE
 - Hors conseil : Mme Isabelle DUGUE
 - **COMMISSION INFORMATION – COMMUNICATION :**
 - Vice-Présidente Mme Laurence ROUSSEL
 - Membres Mr Christophe GUITTET, Mme Nathalie BELLIER, Mr Eric ROBERT - Mme Yannick CHANTOME
 - **COMMISSION ACTION SOCIALE**
 - Vice-Présidente Mme Yannick CHANTOME
 - Membres : Mmes Marie-Thérèse LORAND, Laurence ROUSSEL, Nicole BELLEIL, Anne THOMAZI
 - Hors conseil : Mme Annick ROUSSEL, Mme Elisabeth JOGUET, Mme Christine ALLEAU, Mme Annie DERVAL, Mme Marylise DURAND, Mr Alphonse GAUTHIER
- **A la commission d'appel d'offres**
 - Président : Mme GUERIN Marie-Pierre, Maire,
 - Membres TITULAIRES : Mr Jean-Yves GICQUEL, Mr Christophe GUITTET, Mme Yannick CHANTOME
 - Membres SUPPLEANTS : Mr Michel JULIENNE, Mr Samuel PLOTEAU, Mr Florian LEVEQUE
- **à l'Office Culturel Cantonal :**
 - Mr Eric ROBERT, Mme Nathalie BELLIER, Mr Philippe QUELENNEC
 - Membres hors conseil : Mr Laurent PRETE
- **à l'Office cantonal des Sports de Moisson la Rivière :**
 - Mr Eric ROBERT, Mme Réjane TRILLARD, Mr Florian LEVEQUE
 - Membre hors conseil : Mr Pierrick SERVANT

- Aux syndicats mixtes des bassins versants

- Titulaires : Michel BERTRAND et Mr Samuel PLOTEAU
- Suppléant : Mr MASSE Emmanuel

- Commission de la liste électorale

- Mr BERTRAND Michel, pris dans l'ordre du tableau municipal

- Commission urbanisme (pour la prescription de la révision du PLU)

- Référent Yannick CHANTOME ,
- autres membres : Jean-Yves GICQUEL, Christophe GUITTET, Nicole BELLEIL

SUBVENTIONS COMMUNALES 2020

	Propo. 2020
ADT 44 – secteur du Pays de la Mée	78,00 €
Instances de coordination gérontologique du canton de Moisdon la Rivière 0.10 €/hab	152.70 €
ADAR – Orvault	178,00 €
Association de maintien à domicile des personnes âgées – Moisdon,..	152.70 €
La Croix d'Or – Nantes	30,00 €
Assistance Santé Bonheur	30.00 €
ADAPEI - Chateaubriant	40,00 €
Comité du Souvenir du Maquis de Saffré	62,00 €
La Brême du Don – Moisdon la Rivière	77,00 €
Club des Arts Martiaux – La Meilleraye	750,00 €
Étoile du Don Moisdon – Meilleraye	600,00 €
A.P.E. école publique – La Meilleraye 117 élèves x 6.30	737.10 €
A.P.E. école Sainte Marie – La Meilleraye 85 élèves x 6.30	535.50 €
Amicale des Sapeurs Pompiers – Moisdon la Rivière	398.24 €
Familles rurales – La Meilleraye (Danse)	200.00 €
Familles rurales – Fleur de service	300.00 €
Moisdon Basket	110.00 €
Office intercommunal des sports de Moisdon 1527 x 0.30	458.10 €
ADMR de Riaillé	100.00 €
Banque alimentaire de Moisdon 1527 x 0.06	91.62 €
ASCED Handball de Riaillé	-
Banque alimentaire de Loire-Atlantique	100.00 €
Joué Basket	20.00 €
Association communale BEE FESTIF	350.00 €
Association communale X TREM POTE'S	350.00 €
Association des Donneurs de Sang	100.00 €

BUDGET PRINCIPAL

En section de FONCTIONNEMENT	Réalisations
DEPENSES	793 586.82
RECETTES	1 094 201.33
Excédent	300 614.51

En section d'INVESTISSEMENT	Réalisations
DEPENSES	349 140.23
RECETTES	658 329.49
Déficit	309 189.26
Résultat de clôture 2018 déficit de	110 546.08
Résultat de l'exercice 2019 excédent de	198 643.18

BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT

En section de FONCTIONNEMENT	Réalisations
DEPENSES	34 299.06
RECETTES	71 919.95
Excédent	37 620.89

En section d'INVESTISSEMENT	Réalisations
DEPENSES	28 543.56
RECETTES	159 638.20
Excédent	49 796.88
Résultat de clôture 2018 excédent de	81 297.76
Résultat de l'exercice 2019 excédent de	131 094.64

BUDGET PRINCIPAL :

- Section de fonctionnement 1 105 664 €
- Section d'investissement 1 032 109 €

Taux d'imposition 2019 reconduits en 2020 (8 voix pour 1 abstention) :

TAUX COMMUNAUX

Taxe d'habitation.....	15,15 %
Taxe foncière (bâti).....	16,00 %
Taxe foncière (non bâti).....	49,46 %

SCOLARITES : Année 2020/2021

Effectifs : - Ecole publique : 121 élèves - Ecole privée : 88 élèves

Fournitures : Vote du crédits fournitures scolaires à 35.50 €/élève jusqu'à 16 ans au 1er janvier 2020 (revalorisation de 1.5 %)

Crédits sorties éducatives 6.30 € par élève versés à l'association des parents d'élèves des 2 écoles

Ecole publique : crédit équipement pédagogique : 507.82 € par classe, crédits pour renouvellement de manuels scolaires 11.86 €/élève du primaire



PARTICIPATION DES FAMILLES – année scolaire 2020/2021

CANTINE

- 3.40 euros le prix du repas pour un enfant de la maternelle
- 3.60 euros le prix du repas pour un enfant du primaire
- 6.06 euros le prix du repas pour un adulte
- 1.68 euros le prix du repas en accueil panier



ACCUEIL PERISCOLAIRE

- Reconduction des tarifs
- Après l'accord de la CAF, l'ouverture de l'accueil se fait à partir de 7h15 depuis le 1^{er} octobre 2020 avec une facturation au ¼ d'heure.
- une moyenne de 20 à 30 enfants fréquentent le périscolaire le matin et de 25 à 30 l'après midi.

Tranches	Quotient familial	Prix de l'heure	Facturation à la demi-heure
1	Inférieur à 400 €	0.92 €	0.46 €
2	Entre 400 € et 650 €	1.04 €	0.52 €
3	Entre 651 € et 950 €	1.16 €	0.58 €
4	Entre 951 € et 1 250 €	1.24 €	0.62 €
5	Supérieur à 1 251 €	1.36 €	0.68 €

Prix du goûter : 0.60 €

SCOLARITE : 2019/2020

Coût d'un élève de l'école publique pour l'année 2019

- élève de la maternelle scolarisée à 1 323.72 €
- élève du primaire à 324.18 €

Ces montants servent de référence : - pour fixer le montant de la participation aux frais de fonctionnement due par les communes extérieures, pour leurs élèves fréquentant l'école publique pour l'année scolaire 2020/2021 (soit 7 élèves de la commune du Grand-Auverné) – et pour calculer le Forfait Communal avec l'école Ste Marie pour les élèves domiciliés dans la commune Fixé à 1 288,72 € pour un élève de la maternelle et à 289,18 € pour un élève du primaire.

Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école élémentaire RG Cadou de Chateaubriant à hauteur de 400.83 € pour un enfant de la commune scolarisé en section ULIS.

BATIMENT

Travaux de désamiantage et démolition – 27, rue des Frères Templé et une partie du hangar ont été réalisés pour le désamiantage par l'entreprise de TECHNIDEM de BONCHAMP (53) pour 27 890 € HT et pour les travaux de démolition PI DEMOLITION de LA PREVIERE (49) pour 14 600 € HT

Bail professionnel

Mme BRISSON Adeline loue le local au 10 rue du Prieuré pour y exercer son activité de kinésithérapeute. Bail de 6 ans à compter du 1^{er} juin 2020 – Loyer de 270 € charges comprises.

Avenant au bail commercial avec COM PAR L'IMAGE

En raison de l'augmentation de l'effectif de l'entreprise COM PAR L'IMAGE, il convient de passer un avenant au bail commercial pour la location d'un troisième bureau de la mairie d'une superficie de 13 m² moyennant un loyer de 295 € HT

VOIRIE

CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICE en matière d'aide technique à la voirie, réseaux divers pour la réalisation et la gestion de la voirie communale avec JCLMO pour un montant annuel forfaitaire de 3 074 €, renouvelable 2 fois par tacite reconduction.

TERRAINS

Acquisition d'une bande de terrain aux consorts MINEAU, situé au-dessous du futur lotissement chemin de la Vieille Cure, cadastrée ZY 134, d'une superficie de 1 397 m² sur la base de 5 € le m² (délibération du CM du 13 février 2018) soit une somme globale de 6 985 €.

Cimetière : prorogation du délai initialement fixé au 30/11/2019 afin de laisser aux familles jusqu'au 30 juin 2021 pour accomplir les formalités nécessaires à la régularisation de la situation de la sépulture les concernant.

COMMUNICATIONS DIVERSES

REVISION DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Le conseil municipal décide de prescrire la révision du PLU en définissant les modalités de concertation des habitants, des associations locales et autres personnes concernées. Les objectifs de cette révision sont :

- Intégrer au sein du PLU les dispositions contenues dans les documents supra-communautaires de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval (SCOT...) et les documents supra-communaux.
- Mettre en conformité le PLU avec les dispositions des lois Grenelle et ALUR notamment.
- Favoriser le maintien et le développement des activités commerciales, artisanales et de services afin de répondre aux besoins de la population, notamment en termes de proximité.
- Prendre en compte les nouvelles mobilités en favorisant les modes de déplacement doux.
- Actualiser et adapter le zonage et le règlement.
- Maintenir le tissu agricole, préserver les surfaces d'exploitation.
- Encourager le potentiel touristique de la commune.
- Intégrer les besoins nouveaux, notamment en matière d'habitat, d'activités économiques et d'équipements
- Protéger et valoriser le patrimoine bâti classé et de proximité ainsi que les espaces naturels

Dans un premier temps, une consultation va être lancée pour charger un bureau d'étude pluridisciplinaire pour la réalisation de ce document qui deviendra exécutoire sous un délai approximatif de 2 ans.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT DERVAL

Désignation de Mme GUÉRIN Marie-Pierre pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et en tant que suppléante pour la commission intercommunale des impôts directs.

Approbation des statuts de la CC Châteaubriant Derval avec la suppression de la compétence facultative intitulée « transports collectifs » remplacée par « autorité organisatrice de la mobilité » portant sur :

- les services réguliers de transport publics de personnes,
- les services à la demande de transport public de personnes,
- les services de transport scolaire
- les services relatifs aux mobilités actives
- les services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur
- les services de mobilité solidaire

Service ADS : Adoption d'un avenant à la convention du service commun d'application du droit des sols afin d'ajuster les missions du maire et du service instructeur notamment dans la perspective de l'obligation pour les communes de plus de 3 500 habitants de disposer d'une téléprocédure spécifique pour dématérialiser les démarches. Cet avenant actualise également le budget prévisionnel pour la période 2020-2023.

RESEAUX EAUX POTABLES ET EAUX USEES



Convention « mission d'assistance technique pour l'assainissement collectif » avec le département pour une période de 3 ans à raison de 15.37 €/an pour les visites d'assistance des 2 stations d'épuration, d'autosurveillance des stations et bilan annuel.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT EAUX USÉES

Reconduction au 1^{er} janvier 2021 du montant de la redevance assainissement collectif à savoir : 1,35 euros H.T le m³ d'eau facturé et 19 € par an le montant de la prime d'abonnement.

sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif de SAUR avec qui la commune a passé un contrat pour une durée de 15 ans soit jusqu'au 31 décembre 2027. Sur la commune :

- 2 stations d'épuration - Nombre de branchement raccordés : 448 en 2019
- Volume : 36511 m³ assujettis à l'assainissement après coefficient correcteur
- Linéaire : 9,417 km de réseau eaux usées
- Prix de l'assainissement : 3,16 € TTC /m³
- Travaux de l'année :
 - mise à niveau des tampons préalable aux travaux de voirie rue des Ecureuils
 - Renouvellement de tampons Chemin de Claire Fontaine et rue des Frères Templé

RAPPORTS SUR L'EXERCICE 2019

Communication au conseil municipal des rapports annuels :

- sur le prix et la qualité du service public d'eau potable d'ATLANTIC EAU

- regroupant 162 communes au 31 décembre 2019
- avec 255 127 abonnés dont 678 abonnés à la Meilleraye de Bretagne
- les tarifs sont stables : le prix de l'eau au m³ TTC au 1^{er} janvier 2020 est de 2,03 € TTC
- gestion déléguée : 2 opérateurs privés SAUR et VEOLIA : 15 contrats
- patrimoine : 10 853 kilomètres en distribution
- production : 35.6 millions de m³ d'eau potable

DIVERSES DECISIONS

Suite au sinistre du Ford Transit, acquisition d'un Peugeot Boxer – Diesel – véhicule 7 CV – 107 200 km – au prix de 10 000 € HT soit 12 370 € TTC auprès du garage FROMENTIN - Rappel indemnisation du Ford Transit : 4 900 € TTC.

Vente d'une multi-masse au prix de 1 500 € à Mr CHATILLON de LIEUREY.

Vente de la bétonnière de 350 litres achetée en 2018 à l'EARL de La Bucheronnette de FREGREAC pour un montant de 700 €.

La commune se charge d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la lutte contre le frelon asiatique à destination des particuliers sur le territoire de la commune uniquement pour des interventions simples et accessibles avec l'utilisation d'aérosols pour la destruction des nids moyennant une participation de 30 €.

Afin de limiter la prolifération des chats errants, les frais d'identification et de stérilisation seront pris en charge par la commune à hauteur de 10 chats par année en partenariat avec le cabinet vétérinaire ARCALYS de Chateaubriant Pour limiter les désagréments, les animaux pouvant être capturés sont stérilisés et remis dans leur milieu naturel.

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le conseil municipal a déposé un dossier de candidature afin d'être accompagné par le Département dans le cadre de son dispositif de soutien aux territoires action « cœur de bourg/cœur de ville ». Il s'agit de s'inscrire dans une démarche d'élaboration et de réalisation d'un projet global de requalification du cœur de bourg, formalisé dans le cadre d'un plan-guide opérationnel ou à travers la présentation de la stratégie de transformation du cœur de bourg mise en œuvre. Le taux maximal de subvention est, pour la commune, de 50 %.

FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT 2020

Participation communale de 267.67 € au profit du Conseil Départemental dans le cadre du FSL afin de soutenir des aides aux plus fragiles des concitoyens.

PARC EOLIEN SUR LA COMMUNE DU GRAND AUVERNE

Ce projet porte sur la création et l'exploitation d'un parc éolien de la Coutancière consistant en la réalisation d'une ligne de deux éoliennes dont la puissance sera comprise entre 6 et 8,4 MW, qui sera situé au niveau des lieux-dits « La Nantais » et « les Genets » à l'Est du bourg du Grand-Auverné et en limite avec la commune du Petit-Auverné.

Le conseil municipal émet un avis défavorable (Pour : 0, Contre : 16, Abstention : 2) à ce projet, pour cause de pollution esthétique, nuisances pour les humains et les animaux, sonore, dégradation des milieux naturels, perturbations électromagnétiques, quid de l'avenir.



TRAVAUX



CRÉATION D'UN BASSIN DE RÉTENTION situé rue de l'Orée du Bois d'une superficie de 1000 m², en fonction depuis novembre 2020. Son rôle est de réguler l'abondance des eaux de pluie. Les travaux d'un montant de 12 612,50 € HT ont été réalisés par l'entreprise PECOT de Saint Julien de Vouvantes.

RÉFECTION DES VESTIAIRES DU FOOT

En partenariat avec l'association EDDM, se sont terminés les travaux de réfection des vestiaires du foot : sols, murs, douches, sanitaires. La fourniture des matériaux était à la charge de la mairie et l'exécution à l'association.

Pour être en conformité avec les normes en vigueur, l'installation d'un sanitaire pour personnes à mobilité réduite (PMR) a complété ces travaux.

Merci à tous les bénévoles.

RÉFECTION DE LA GENDARMERIE

Des travaux de peinture, exécutés par Mr BERTIN David ont été réalisés dans un second appartement de la gendarmerie (10 377,30 € HT).

RUE DES POHARDIERES

Des subventions à hauteur de 80 % vont être sollicitées auprès du Conseil Départemental de Loire Atlantique au titre des produits des amendes de police 2019 et d'un fonds exceptionnel au titre du plan de relance BTP, nous allons également solliciter la Région. Estimation des travaux 251 242 € HT. Pour ces travaux nous avons passé une mission de maîtrise d'œuvre conjointe avec le cabinet AIR GEO de Châteaubriant pour un montant de 6 090 € HT et JCLMO pour un montant de 2 500 € HT soit un montant total de la prestation de 8 590 € HT.

TRAVAUX À RÉALISER

L'entreprise SAUVAGER de Châteaubriant a été retenue pour la réalisation des travaux de PAVC consistant en rechargement de chaussée route de la Justice et la réfection du ralentisseur route d'Abbaretz (mise aux normes) pour un montant de 13 235,00 € HT.

STATIONNEMENT

Pour faciliter l'accès aux commerces, des travaux de marquage au sol ont été réalisés par La Société LPS sur la place de l'église ainsi que devant le restaurant l'Aquarius et le Bar PMU, afin de matérialiser des emplacements « arrêt minute », pour un montant de 4 126,25 € HT.

Deux places de parking ont été aménagées de chaque côté de l'entrée de l'impasse des Iris (en face de la pharmacie, le long de la RD 178).

Nous invitons tous nos automobilistes permanents à utiliser les stationnements à proximité de la superette, dans le prolongement des Points d'apports volontaires (PAV) ou le parking en dessous de l'école privée. Merci à tous de votre compréhension.

RÉSIDENCE AGES ET VIE :

Ce projet de résidence pour seniors suit son cours. Les travaux de désamiantage puis de démolition ont eu lieu cet été. Après des retards liés à la situation sanitaire, les travaux de terrassement ont débuté le 23 novembre pour une livraison toujours prévue fin 2021.



ESPACE SPORTIF :

Les travaux de l'Espace Sportif sont terminés. Les prestations et installations d'équipements de sécurité ont été achevées fin novembre. Un règlement intérieur a été rédigé afin que chaque organisme scolaire et associations qui utiliseront l'espace sportif se réfèrent aux bonnes pratiques d'utilisation.

Malheureusement, les restrictions sanitaires de la rentrée ne nous ont pas permis de livrer l'espace aux écoles, périscolaire, animation départementale et associations sportives.

Nous espérons tous que ce report soit de courte durée.

Quant à l'ouverture aux particuliers habitant la commune, un règlement sera aussi mis à leur disposition afin que chacun puisse utiliser l'espace dans le respect des règles d'usage.

Les activités autorisées seront le futsal, le basket sur ½ terrain, le tennis, le handball.

La municipalité n'a pas encore fixé de date d'ouverture aux particuliers et conditionnera l'accès à une participation à l'heure ou forfaitaire, accompagnée d'une caution à la prise des clefs.

Toutes les informations nécessaires seront apportées dès le début de l'année 2021.

Le cabinet MCM, a été retenu en tant que maître d'œuvre, pour assurer le suivi de chantier de l'espace sportif. Les travaux ont été réalisés par les entreprises MOUTEL, GIRARD HERVOUET, SPORTINGSOLS et DENIS.

Le montant global de l'opération s'élève à 259 000 € HT dont 75 500 € de subvention soit 29%



Election Maire et adjoints



Avec 18 voix, **Mme Marie-Pierre GUERIN, est réélue Maire ainsi que 4 adjoints :**

- 1^{er} adj Jean-Yves GICQUEL : urbanisme et bâtiment
- 2^{ème} : Yannick CHANTÔME : affaires sociales...
- 3^{ème} : Éric ROBERT : sports, loisirs, animation communale
- 4^{ème} : Laurence ROUSSEL : petite enfance et jeunesse, communication

Conseillers municipaux

- Michel Julienne : gestion des services techniques, voirie et espaces verts
- Bertrand Michel
- Bellier Nathalie
- Ploteau Samuel
- Belleil Nicole
- Guittet Christophe
- Robert Lucy
- Vanrenterghem Sylvie
- Lorand Marie-Thérèse
- Leveque Florian
- Thomazi Anne
- Quelennec Philippe
- Trillard Réjane
- Masse Emmanuel

DROIT DE PREEMPTION URBAIN 2020

Renonciation de la commune sur les biens ayant fait l'objet d'un compromis de vente

Désignation	Lieu	Références cadastrales	Superficie terrain	Propriétaire
Maison et terrain	10 rue du Monastère	ZY54	1613 m ²	Consorts TRILLARD
Maison et terrain	21 chemin de la Vieille Cure	ZY122	629 m ²	Mr LEBAILLY
Maison et terrain	37 rue des Frères Templé	C1417 1419 1422 1424 1420	497 m ²	Mr OLIVE
Maison et terrain	3 impasse des Camélias	C1450 1452	734 m ²	Consorts GRATESAC
Maison et terrain	42 rue des Frères Templé	C597 1994	823 m ²	SCI des Tulipes
Maison et terrain	Impasse du Breil	YA147	1423 m ²	Mr CHAUVIN
Maison et terrain	20 rue des Pohardières	C2006 ¼ C2010	1186 m ²	Mr GY et Mme RINGEARD
Maison et terrain	20 chemin des Roses	YA45	1715 m ²	Consorts FROMENTIN
Maison et terrain	29 rue des Frères Templé	C612 615	1992 m ²	Mr LEGOUGOUEC
Maison et terrain	9 impasse du Chêne	C1982	849 m ²	Mme GILLES Mr BILLAUD
Maison et terrain	La Guimaurais	ZL114 115 118 119	1350 m ²	Mr MAHOT
Terrain non bâti	8 allée des Cerisiers	D415	1250 m ²	Mme GUEMENE
Maison et terrain	7 rue des Pohardières	C2074	2947 m ²	Mr THIRIET
Maison et terrain	11 chemin de la vieille Cure	C1726	1387 m ²	Mr BOUCHE
Terrain non bâti	8 La Guimaurais	ZN103 104	1174 m ²	Consorts LANDAIS
Terrain non bâti	2 impasse des Tilleuls	C652 1737 772 1774 1776	385 m ²	Mr MEDARD
Terrain non bâti	32 bis rue de la Forêt	YC257	2384 m ²	Mme RAIMBAUD
Maison et terrain	13 ter rue du Dolmen	YC221	1456 m ²	Mr et Mme TRIBALLEAU
Maison et terrain	15 rue du Monastère	C1352 1402	461 m ²	Consorts TESSIER
Maison et terrain	14 rue des Pohardières	C919 920	2310 m ²	Mr BERTIN
Maison et terrain	26 rue de la Forêt	YC75	1895 m ²	Mr CHAPRON
Terrain non bâti	Rue des Champs Breil	YA248	646 m ²	Mr et Mme CHAUVIN
Terrain non bâti	18 La Corbière	A1580 p	513 m ²	Consorts OLIVE
Terrain non bâti	3 impasse des Prâteaux	ZY81	645 m ²	Consorts JOUAN
Maison et terrain	90 bis rue des Frères Templé	C533	330 m ²	Mr et Mme DURET
Terrain non bâti	4 Le Bechis	ZR 148	708 m ²	Mr CHERAY
Terrain non bâti	1 impasse des Prâteaux	ZY 93 P	1577 m ²	Mr et Mme DOUSSET
Terrain non bâti	11 bis, rue de la Maréchaussée	C 2073	505 m ²	DE NARDI Géraldine

La semaine bleue

Certaines personnes posent la question de savoir ce qu'est la Semaine Bleue.

Créée en 1951, cette semaine des personnes âgées et retraitées porta plusieurs dénominations avant de recevoir cette dernière appellation.

L'objectif de cette manifestation est de créer du lien intergénérationnel afin de sensibiliser l'opinion publique aux préoccupations et problèmes rencontrés par nos aînés.

Cette année, elle avait lieu du 5 au 11 octobre et le thème retenu en était « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire ».

C'est pourquoi l'équipe de préparation des Affaires Sociales avait travaillé sur un projet d'exposition intitulée « **Regards d'hier et d'aujourd'hui** » qui devait se tenir dans le hall de la mairie et retracer l'évolution de notre commune. Hélas, la crise de la COVID-19 est passée par là et les précautions sanitaires en ont empêché la réalisation.

Nous avons donc modifié notre participation et avons juxtaposé des clichés photographiques de certains points du bourg pris sous le même angle mais avec parfois 80 à 100 ans d'écart. Emotion et nostalgie pour les plus âgés contre surprise, déroute et étonnement pour les plus jeunes.

Les enfants du périscolaire avaient réalisé en collaboration avec leurs animatrices, une banderole fleurie de couleur bleue et les fleurs géantes réalisées par leurs soins l'an dernier avaient repris du service et matérialisaient ainsi l'emplacement des photographies.

L'an prochain, les responsables de la Communauté de Communes ont décidé de reconduire le même thème aussi, si les conditions sanitaires le permettent, nous pourrions alors réaliser l'exposition initialement prévue. Dans ce but, vous pouvez déjà nous confier tous documents, photographies, témoignages sur les diverses activités (commerces, écoles, fêtes...) qui ont existé à La Meilleraye, nous en ferons une copie afin de vous les restituer le plus rapidement possible. Soyez par avance, remerciés de votre collaboration.

Reconnaissance pour nos couturières bénévoles

Comme indiqué dans le Flash-Info d'août, face à la menace du coronavirus, des couturières et autres personnes bénévoles ont décidé de lutter à leur façon. Certaines se sont lancées dans la fabrication de masques, d'autres dans la fourniture de tissus, d'élastiques ou par un don pour l'achat des fournitures qui venaient à manquer. Bel exemple de solidarité. La municipalité tient donc à remercier chaleureusement toutes ces personnes qui souhaitent garder l'anonymat et les assure de sa sincère reconnaissance. L'une de ces couturières, Mme Marcelle GASNIER nous a quitté le 20 novembre 2020, n'oublions pas le dévouement dont elle a fait preuve.

Itinéraire cyclable Nantes Le Mont-Saint-Michel (V9) :

En 2018, la Région Bretagne a inscrit un nouvel itinéraire cyclable interrégional Nantes-Le Mont Saint-Michel, la V9, au schéma des vélo-routes et voies vertes de Bretagne.

Son tracé traverse la forêt de Vioreau, remonte La Meilleraye avant de rejoindre Moisdon, Issé... Châteaubriant.

Le Département souhaite qu'en sortie de forêt, les vélos puissent remonter la rue de l'Orée du Bois avant de déboucher sur la route d'Abbaretz, traverser la RD 178 au niveau de la mairie avant de redescendre la route de Riaillet et prendre la rue des Etangs.

Mais le conseil municipal a manifesté son opposition au trajet proposé arguant des raisons de sécurité (nombreux camions de l'entreprise VALMEAT) et a donc proposé qu'en sortant de forêt, les cyclotouristes traversent la RD 178 en face de la station d'épuration, remontent la rue de la Vieille Cure, longeant ainsi le Parc des Lavandières où ils peuvent éventuellement se reposer et arriver ainsi au milieu de l'agglomération.

Le Département a refusé notre proposition au motif qu'il serait dangereux de traverser la RD 178, les travaux sont donc momentanément suspendus le temps de réétudier le dossier.

Le Rendez-vous des Sages :

Vous êtes nombreux à nous demander quand nous pourrions reprendre le rythme de nos rencontres. Malheureusement, tant que les mesures sanitaires existeront, nous ne pourrions fixer aucune date mais nous gardons espoir que la situation finisse par s'améliorer et nous permette ainsi de tous nous retrouver.

Le Repas Partagé :

Deux jeudis par mois, les seniors isolés et/ou veufs se retrouvaient pour partager pour une somme modique, un repas à l'Herbier des Ages. Mais là encore, la COVID-19 et les mesures de protection sanitaire sont venues bouleverser les habitudes. Nous ne pouvons que suivre les consignes en espérant que la situation évolue favorablement afin de permettre ces rendez-vous conviviaux si appréciés.

Le Club des Amis de la Forêt :

Les activités du club ont été suspendues et ne pourrions reprendre que lorsque les mesures gouvernementales l'indiqueront. Nous ne manquerons pas de vous indiquer la date de reprise des réunions.

Artisans – commerçants

Malgré la crise sanitaire, tous nos commerces sont mobilisés pour faire face aux besoins de leur clientèle.

Seul le bar-tabac PMU « Chez Manu » est contraint de limiter son activité au tabac-presse-jeux.

Le restaurant l'AQUARIUS quant à lui propose des plats et menus à emporter adaptés à l'appétit de chacun : enfants et adultes. Le vendredi et samedi soir, Magali élabore des burgers, paninis, kebabs, frites. Pour satisfaire vos envies, privilégiez la réservation.

Décès d'une centenaire

Mme Marie-Antoinette BREGER est née le 07 janvier 1920 à Saint-Aubin-des-Châteaux où elle s'est mariée avec un cultivateur. De cette union sont nées deux filles. Le couple a exploité pendant de nombreuses années une ferme sur Saint-Aubin. Mais la ferme fut vendue et elle dut quitter son pays natal. La famille est alors venue s'installer à La Meilleraye où Marie-Antoinette retrouvait son frère Auguste DUFOURD. Quand la retraite a sonné, elle est venue s'installer au Pâtis Vert où elle est restée jusqu'à l'âge de 96 ans. Depuis le 26 septembre 2016, elle vivait à la maison de retraite de Joué-sur-Erdre où elle est décédée le 17 novembre 2020.



Cette femme a laissé pour ceux qui l'ont connue, le souvenir d'une femme souriante, qui ne faisait pas de bruit et qui a rendu de nombreux services aux uns et aux autres. Les Meilleréens perdent une centenaire et le flambeau de la doyenne d'âge est passé à une autre titulaire.

Repas des Aînés – février 2020 :



Le 11 février 2020 la municipalité, comme l'année précédente, a offert un repas aux Aînés de la commune de 70 ans et plus, dans la salle polyvalente. Le repas concocté par Magali, notre restauratrice a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses et ravi les papilles.

A l'heure actuelle, nous ne pouvons donner aucune information sur celui qui devrait avoir lieu en 2021.



Don chrysanthèmes

Vous avez peut-être été surpris de voir autant de chrysanthèmes fleurir un peu partout sur la commune.

Soyez rassuré, la municipalité n'a pas explosé le budget « fleurs ». Il s'agit tout simplement d'une initiative remarquable de la direction du magasin HYPER U de Châteaubriant qui, suite aux directives gouvernementales leur enjoignant de fermer le rayon Fleurs, a préféré donner la marchandise à une association plutôt que de jeter le tout à la benne à ordures.

Un des responsables de ce magasin, domicilié sur notre commune a donc pris contact avec l'association « Fleurs de

Service » de Familles Rurales et c'est ainsi que près de 200 chrysanthèmes sont venus égayer le lotissement des Tilleuls Argentés, des calvaires, le cimetière, des jardinières disséminées un peu partout, le monument de la Vierge de Noir sans oublier la bordure de l'église.

Notre bourg n'aura jamais été autant fleuri à cette époque de l'année. Aussi nous adressons nos vifs remerciements au magasin HYPER U et ne pouvons que louer une telle initiative, bien dans l'air du temps, un bel exemple de « Donner plutôt que jeter ».

Boulangerie « Le Fournil »



La boulangerie « **Le Fournil de la Meilleraye** » d'Isabelle et Jean-Yves Chatelain a modernisé son outil de travail. En octobre 2020, le four à pain, en service depuis 35 à 40 ans, a été changé.

Ce four vieillissant, n'était plus adapté au travail de Jean-Yves. Des manipulations difficiles, des pannes répétées et coûteuses ont eu raison de ce four à pain fonctionnant au fioul.

Nos boulangers ont opté pour un four électrique moderne, qui offre la possibilité de faire des cuissons plus rapides. Ce nouvel outil de travail est simple d'utilisation grâce à différents réglages de températures. Enfourner et ôter le pain du four est beaucoup moins contraignant et fatigant.

Jean-Yves et Isabelle souhaitent ainsi proposer à la clientèle **plusieurs fournées de pain au cours de la journée**, dès que les conditions sanitaires se seront améliorées. Repartir avec du pain encore tiède et croustillant à souhait !

La boulangerie ouverte tous les jours sauf le mercredi, jour de fermeture hebdomadaire, propose toute une gamme de pains, viennoiseries, pâtisseries et toutes les spécialités habituelles.

Service Technique Communal

Depuis le 1er avril 2020, l'équipe du service technique a accueilli un nouvel agent : Mr Jérôme Ménard, 45 ans et domicilié dans la commune. Riche d'une longue expérience dans le maraîchage, il est en charge des Espaces Verts : tonte, plantation, taille, entretien du terrain de foot, etc... Toutes ces missions n'ont plus de secret pour Jérôme.

Son collègue Jorge Cortez est en charge de l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie.

Mr Michel Julienne, Conseiller Municipal Délégué à la gestion des services techniques est l'interlocuteur principal entre la commune et les agents techniques. Il est à l'écoute des habitants concernant les questions liées à l'entretien de la commune et de la voirie (contacter la mairie pour convenir d'un rdv).



Jeunesse



CANTINE

Depuis la rentrée de septembre 2020, toute l'organisation de la cantine a été repensée en raison de la pandémie de Covid 19.

En effet, le protocole sanitaire des écoles impose de nouvelles règles et il est donc devenu impossible de faire déjeuner ensemble les enfants des deux écoles.

Tout le bâtiment de l'Herbier des Ages est maintenant utilisé pendant la pause déjeuner afin d'éviter les brassages entre écoles et entre classes. Les enfants sont répartis dans 4 salles et déjeunent avec d'autres camarades de la même classe.

Environ 130 enfants sont accueillis chaque jour à la cantine dont 40 enfants des classes de maternelles, encadrés par 6 agents communaux. Régulièrement, Mme Guérin Marie-Pierre, Maire et Mme Chantôme Yannick, adjointe viennent en renfort à la cantine pour assurer le service ou les trajets retour vers les écoles.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Nouveau depuis le 1^{er} octobre 2020

Afin de répondre aux demandes de familles, et après accord de la Caisse d'Allocations Familiales, le service d'accueil périscolaire ouvre ses portes à 7h15 au lieu de 7h30.

La fermeture du service est maintenue à 18h30.

Par conséquent, la facturation du service ne se fait plus à la 1/2 heure mais au ¼ heure.

Le prix du goûter est reconduit à 0,60 € pour l'année scolaire.

TARIFS 2020 / 2021			
Tranches	Quotient familial	Prix de l'heure	Facturation au ¼ heure
1	Inférieur à 400 €	0,92 €	0,23 €
2	Entre 400 € et 650 €	1,04 €	0,26 €
3	Entre 651 € et 950 €	1,16 €	0,29 €
4	Entre 951 € et 1250 €	1,24 €	0,31 €
5	Supérieur à 1251 €	1,36 €	0,34 €

PORTAIL FAMILLES



Depuis la rentrée de septembre 2020, un nouveau Portail Familles est en service et accessible via le lien <https://monespacefamille.fr>. Il est destiné à toutes les familles, sans exception, dont les enfants sont scolarisés sur la commune.

Cet outil permet la gestion des inscriptions et des annulations pour les services du périscolaire et de la cantine.

Le Portail Familles doit faciliter la gestion des services périsco-

laire et cantine, ainsi que les plannings de travail des agents communaux. Aujourd'hui, les familles n'utilisent pas le portail famille convenablement ; cela entraîne des ajustements quotidiens du personnel.

Périscolaire

Des enfants sont inscrits au périscolaire pour le matin et ne sont jamais présents ou rarement. De même le soir, des enfants inscrits sont récupérés par les parents à la sortie de l'école, sans annulation de l'inscription au périscolaire. L'organisation est donc perturbée, et cela entraîne un coût financier supplémentaire pour la commune.

Cantine

Sur le règlement 2020/2021 de la cantine sont stipulées les nouvelles règles d'inscriptions et d'annulations pour les repas. Toutes les familles doivent respecter ces nouvelles dispositions. Depuis la rentrée, des enfants déjeunent ponctuellement à la cantine alors que les parents n'ont pas effectué les réservations de repas sur le Portail Familles.

Les commandes des repas auprès du prestataire sont également soumises à des règles strictes de délais.

Les repas sont commandés au plus juste, en fonction du nombre d'enfants inscrits dans les délais à la cantine. C'est pourquoi, il est très difficile d'accueillir des enfants non-inscrits ou inscrits hors délais.

Il est donc impératif que toutes les familles tiennent compte des contraintes de dates et prennent l'habitude de valider toutes les demandes d'inscriptions sur le Portail Familles (valider le panier après chaque modification sur le site).

Pénalités (à compter de la facturation de janvier 2021)

• Service cantine :

- **Annulation de repas non effectuée** : facturation du repas le 1er jour d'absence et application d'une pénalité de 2 € en plus du prix du repas à partir du 2^{ème} jour d'absence si le repas n'est pas décommandé par les familles via le portail familles

- **Inscription non effectuée** : facturation du repas, plus pénalité de 2 €

• Service périscolaire :

- **Inscrits et non présents** : une pénalité de 2,50 € de plus correspondant à la tranche horaire du matin et de 4,00 € pour la tranche horaire du soir soit 0,50 € le quart d'heure.

- **Non-inscrits et présents** : une pénalité de 0,50 € de plus par ¼ h sera appliquée à partir de la présence de l'enfant.

- Dépassement horaire de fin d'accueil après 18 h 30 : 2 € par ¼ h de retard.

Avec l'obligation pour chaque famille, d'utiliser le portail familles tant pour les inscriptions que pour les désinscriptions.

Lecture Publique

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Bibliothèque de La Meilleraye-de-Bretagne

Permanences :

jeudi : 15h-17h

samedi : 14h-17h

dimanche : 10h-12h



LA BIBLIOTHÈQUE DE LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE

La bibliothèque de La Meilleraye-de-Bretagne vous accueille sur près de 100 m².

Quel que soit votre âge et vos attentes, vous trouverez à votre disposition des espaces pour lire, travailler ou encore vous connecter à internet.

3 300 documents sont mis gratuitement à votre disposition à travers différents fonds de livres ainsi que des revues.

La bibliothèque conçoit une programmation culturelle variée, pour tous les publics, accessible gratuitement : rencontres d'auteurs, expositions, ateliers créatifs, des contes, etc...

Elle est aussi partenaire des structures éducatives de la commune qu'elle accueille quotidiennement lors de séances d'animation (lectures, projets, visites,...).

Une navette entre les 25 autres bibliothèques et médiathèques intercommunales permet en outre d'acheminer les collections situées dans les autres communes que vous souhaitez réserver, et qui viennent ainsi renforcer les collections disponibles (livres, CD, DVD, revues...).

Enfin, plusieurs ressources numériques, accessibles gratuitement de chez vous ou à la médiathèque, vous permettent d'accéder à plus de 500 magazines et titres de presse, à du soutien scolaire et de l'autoformation, à de la vidéo en streaming, des jeux vidéo, de la musique en streaming et de l'aide à l'orientation professionnelle.

Note d'information

Avis aux nouveaux habitants

Toute personne souhaitant recevoir le magazine intercommunal « C le Mag » doit le signaler à la mairie.

Carte d'Identite ou Passeport

La procédure pour obtenir une nouvelle carte nationale d'identité ou un passeport a évolué et ne se fait plus à la mairie de la Meilleraye de Bretagne.

Vous pouvez effectuer votre demande de carte d'identité ou de passeport dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales (les plus proches Châteaubriant, Nort sur Erdre, Ancenis...).

Il convient de prendre préalablement un rendez-vous et de remplir un formulaire de pré-demande en ligne sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>



Recensement Citoyen obligatoire

Les jeunes Français et Françaises âgés de 16 ans et domiciliés sur la commune doivent se faire recenser auprès de la mairie, munis du livret de famille et de la carte d'identité.

La Mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement.

Il est primordial pour vous de la conserver précieusement. Cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).

Le Bureau du Service National (BSN) a mis en place une ligne téléphonique pour tous les administrés désirant des renseignements. Le numéro de téléphone est le suivant : 02.23.44.50.01 Pour plus d'information, consulter :

service-public.fr et defense.gouv.fr

BSN de Rennes 62 Bd de la Tour D'Auvergne 35 000 RENNES

Transport ALEOP



Nouveau depuis le 1^{er} septembre 2020, notre commune est desservie par la **ligne 348** qui assure **deux liaisons quotidiennes allers retours entre Nantes et La Meilleraye de Bretagne**.

L'arrêt de bus est situé derrière le cimetière, chemin de l'Oeillet.

Horaires :

- **Départ 6h22 – arrêt cimetière à La Meilleraye de Bretagne** et arrivée à 7h40 à Nantes Michelet
- **Départ 7h09 – arrêt cimetière à La Meilleraye de Bretagne** et arrivée à 8h15 à Nantes Haluchère
- **Retour à 17h15 depuis Nantes Mairie de Doulon**, arrivée à 18h36 à la Meilleraye de Bretagne
- **Retour à 17h55 depuis Nantes St Jean-Baptiste de la Salle**, arrivée à 19h10 à La Meilleraye de Bretagne

Ce service est assuré uniquement en période scolaire, il n'y a pas de cars pendant les vacances scolaires.



Les nouvelles fiches horaires pour l'hiver 2020 / 2021 sont consultables sur le site internet <https://aleop.paysdelaloire.fr/> Connectez-vous sur le site pour plus d'informations, tarifs et abonnements

Prix : 2,40 € le billet pour un trajet

inscrite(s) au registre du commerce et des métiers.

Travaux directement liés à la façade :

- Nettoyage et réfection des peintures de qualité suivant avis de l'architecte-conseil de Citémétrie,
- Réfection complète des façades (en pierre de taille, enduites à la chaux, peintes ou badigeonnées, à pans de bois, tuffeaux, briques),
- Installation des menuiseries neuves (fenêtres, porte d'entrée, porte de garage),
- Traitement de l'étanchéité de la façade intégré à la réfection,
- Réfection et reprise des éléments de modénatures : bandeaux, corniches et tout élément architectural remarquable.

Travaux annexes éligibles à condition qu'ils soient complémentaires au ravalement de la façade :

- Nettoyage, peinture et réfection des garde-corps et des balcons,
- Réfection des éléments de zingeries (gouttières, chéneaux, descentes d'eaux pluviales),
- Réfection des souches de cheminées,
- Déplacement et/ou suppression de coffrets de branchement et des arrivées de lignes,
- Les coûts d'installation de chantier (installation et repli d'échafaudages, signalisation, nettoyage du chantier).

Sont exclus :

- Les ravalements partiels des façades,
- Les travaux de remise en état des devantures commerciales,
- Les travaux de réfection de toiture, les menuiseries PVC.

Article 8 : subvention

Le montant de la subvention est fixé à un plafond de 3 000 € dans la limite de 20% du montant hors taxe des travaux par immeuble. Elle est valable 12 mois à compter de sa notification.

Article 9 : formalités à remplir avant travaux

Le propriétaire (ou syndicat de copropriétaire) doit autoriser l'opérateur Citémétrie, missionné par la Communauté de Com-

munes, à effectuer une visite pour s'assurer de la décence du/ des logement(s) de la maison individuelle ou de l'immeuble concerné par le ravalement de façades.

Le propriétaire (ou syndicat de copropriétaire) doit remplir un formulaire de demande de subvention et fournir les pièces suivantes :

- Devis et descriptif(s) des travaux daté(s) de moins de 6 mois,
- Photo de(s) façade(s) concernée(s),
- Plan côté de(s) façade(s),
- Relevé d'Identité Bancaire,
- Copie de la déclaration préalable de travaux ou permis de construire (le cas échéant), formulaire et pièces du dossier.
- Justificatif de l'enregistrement au registre national d'immatriculation pour les copropriétés.

Article 10 : engagement des travaux

Le propriétaire (ou syndicat de copropriétaire) ne doit pas engager les travaux avant réception du courrier de la Communauté de Communes notifiant l'attribution de la subvention.

Article 11 : communication durant les travaux

Le propriétaire (ou syndicat de copropriétaire) s'engage à poser durant le chantier un panneau d'information fourni par la Communauté de Communes.

Article 12 : formalités à remplir après travaux

Le propriétaire (ou syndicat de copropriétaires) doit fournir les pièces suivantes :

- Accord sur la déclaration préalable de travaux ou permis de construire,
- Copie de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT),
- Photos de façades ravalées,
- Factures des travaux.

Instance de Coordination Gérontologique

Le 27 janvier dernier lors du Conseil d'Administration, l'équipe de bénévoles présents était volontaire pour relancer nos animations 2020.

Mais le confinement est arrivé, tout a été remis en cause et rien n'a pu être réalisé.

Le 23 septembre, l'Assemblée Générale s'est tenue à la Forge de Moisson où les élu(e)s des cinq communes avaient été conviés

ainsi que les anciens bénévoles ayant œuvré à la réussite des activités, soit 45 personnes.

A l'issue de l'A.G., un repas a permis de se retrouver dans une ambiance détendue pour le plus grand plaisir de tous.

Mais qu'en sera-t-il pour 2021 ?

Le Bureau

Déchetterie intercommunale de Châteaubriant

Depuis le 24 novembre 2020, un container pour le réemploi est installé à la déchetterie de Châteaubriant, un partenariat étant établi entre la communauté de communes et les compagnons d'Emmaüs. Les objets acceptés sont le mobilier, la vaisselle, les luminaires, loisirs, électroménager, sanitaires, jardinage, puériculture, bricolage, jouets, livres.

Renseignements :

Service de prévention et de gestion des déchets :
tél. 0 800 00 16 32 – ambassadeursdutri@cc-chateaubriant-derval.fr
Déchetterie de Châteaubriant : rue de Lafayette. ouverte du lundi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



MÉMO TRI

Tous les emballages se trient

À compter du 1^{er} janvier 2021 dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans votre bac/àse jaune :

ARTICULES DE MARCHÉ (AM) :
ARTICULES NON MARCHÉ (ANM) :
LES EMBALLAGES EN GÉNÉRAL

Bricks
Emballages en carton



Bouteilles et flacons
en plastique



Emballages en métal



NOUVEAU

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier plus simplement ! En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les barquettes



Tous les films



Tous les sacs et sachets



Tous les pots et les boîtes



À TRIER

- bien vidés
- inutile de rincer
- ne pas imbriquer
- optimisez et/ou déposez en sacs



Quelques erreurs fréquentes

-  Verres et bouteilles en verre
-  Restes alimentaires
-  Objets métalliques

Ce ne sont pas des emballages, ils ne se recyclent pas et sont à jeter dans votre bac vert.

Un doute, une question sur le tri ?

Secteur de Châteaubriant
Email : ambroisebourdin@cc.chateaubriant-derval.fr
Tel. : 02 40 07 71 32

Secteur de Derval
Email : ceciliebourdin@cc.chateaubriant-derval.fr
Tel. : 02 40 07 71 36

CITEO

Pots, bouchons et bouteilles en verre



À DÉPOSER EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Papiers, journaux, magazines, enveloppes



À DÉPOSER EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Déchets de cuisine et de jardin



À COMPOSTER

Mobilier et objets réutilisables



À DÉPOSER À LA DÉCHETTERIE
Donnez leur une seconde vie avec Emmaüs !



Plus d'emballages recyclés, c'est plus de matière à réutiliser et moins de ressources gaspillées !

Un doute, une question sur le tri ?

Secteur de Châteaubriant
Email : ambroisebourdin@cc.chateaubriant-derval.fr
Tel. : 02 40 07 71 32

Secteur de Derval
Email : ceciliebourdin@cc.chateaubriant-derval.fr
Tel. : 02 40 07 71 36



Rappel des règles de collecte des bacs

- sortir les bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif **la veille au soir de la collecte, soit le dimanche pour notre commune**
- les bacs sont positionnés **poignées vers la rue/route**
- **les couvercles sont fermés**
- **Ne pas poser de sacs au sol à côté des bacs**, ils ne seront pas collectés
- **ramasser les bacs après la collecte ou au plus tard le lundi soir**
- **Ne pas laisser les bacs en continu sur la voie publique**, chacun doit les stocker à son domicile



DÉCHETTERIE

La collecte des déchets ménagers sur la commune a lieu le lundi matin tous les quinze jours, le passage a lieu les semaines paires. Prévoir de sortir vos poubelles le dimanche soir. Lorsque le lundi est un jour férié, consultez le panneau d'affichage à la Mairie ou les journaux pour connaître les jours de collecte. Pensez à regrouper vos poubelles. Merci

Période hivernale du 26 octobre au 28 mars 2020 :

	CHATEAUBRIANT	PETIT AUVERNE
LUNDI	14h – 17h	14h à 17h
MARDI	14h – 17h	
MERCREDI	14h – 17h	9h à 12h
JEUDI	14h – 17h	
 VENDREDI	14h – 17h	14h à 17h
SAMEDI	9h à 12h – 14h à 18h	14h à 18h

Période estivale du 29 mars au 25 octobre 2021 :

	CHATEAUBRIANT	PETIT AUVERNE
LUNDI	14h – 19h	14h à 19h
MARDI	14h – 19h	
MERCREDI	14h – 19h	9h à 12h
JEUDI	14h – 19h	
 VENDREDI	14h – 19h	14h à 19h
SAMEDI	9h à 12h – 14h à 18h	14h à 18h

CONTACTS



Maison de l'Habitat
28, rue Pasteur
44110 CHATEAUBRIANT
02 85 52 33 31

opah.co-chateaubriant-derval@citemetrie.fr

CITÉMÉTRIE

Accueil du public sur RDV:

Mardi et vendredi de 14h à 17h
Mercredi et samedi de 9h à 12h
à la Maison de l'Habitat

Mercredi de 14h à 17h
à l'Espace France Services de Derval

OPAH = OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Qu'est-ce que c'est?

- Un dispositif d'aides financières pour une période de 5 ans (2020-2025)
- Un accompagnement gratuit par un professionnel (Citémétrie): technique, financier et administratif

Pour quoi?

- Les logements du parc privé de plus de 15 ans (les bailleurs sociaux et la parc HLM ne sont pas concernés)

Pour qui?

- Les PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS qui désirent réaliser des travaux d'économies d'énergie ou adapter leur résidence principale (vieillesse, handicap), sous conditions de ressources
- Les PROPRIÉTAIRES BAILLEURS qui souhaitent améliorer un logement en location afin de proposer un bien de qualité à loyer modéré.
- Les COPROPRIÉTAIRES devant réaliser des travaux dans leur copropriété

* À noter que les locataires qui rencontrent des difficultés dans leur logement peuvent prendre attache avec l'opérateur

Votre rôle ?

Lorsque vous avez contact avec un propriétaire (particulier ou SCI) qui souhaite réaliser des travaux, vous l'orientez vers la Maison de l'Habitat afin de vérifier son éligibilité.



Si le ménage est éligible, il sera pris en charge par Citémétrie:

1. Visite et évaluation technique du logement par Citémétrie
2. Recherche des devis par le propriétaire
3. Montage des dossiers de demandes de subventions par Citémétrie
4. Réalisation des travaux (pose et fourniture) par des professionnels
5. Transmission des factures définitives à l'opérateur par le propriétaire
6. Versement des aides par les différents financeurs (ANAH, Etat, CCCD...)



Ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier de demande de subvention, au risque de perdre ces aides !

Activités, Entreprises et Commerces

CYRILLE PLUMEJEAU

Cyrille PLUMEJEAU, gérant de la SARL C.M.P PLUMEJEAU depuis mai 2020, a pris la suite de l'entreprise Jean-Paul MARTIN. L'entreprise, agréée Qualimat et RGE, réalise différents travaux : charpente, maisons ou agrandissement en ossature bois, pla-plâtre, menuiseries intérieures et extérieures, isolation par l'extérieur, bardage...



1 Bis rue du Dolmen – 44520 La Meilleraye-de-Bretagne
Mobile : 06 70 77 43 14 – email : cyrilleplum@gmail.com

NOUVEAU KINESITHEPEUTE

Le docteur Lamali a cessé son activité au cours du premier trimestre 2020. Le local n'est pas resté inoccupé très longtemps puisqu'un second kinésithérapeute s'est installé à la place du médecin.



Mme BRISSON Adeline accueille les patients sur rendez-vous, au **10 rue du Prieuré**, ou en consultations à domicile - **Contact 02.28.04.39.69**. Les mêmes soins de massage et de kinésithérapie sont proposés que ceux de son collègue Mr Legouef Jocelyn. Mme Brisson prodigue également des soins spécifiques aux pathologies des femmes et des enfants, notamment l'accompagnement thérapeutique à la femme enceinte et un programme de rééducation abdominale après l'accouchement.

Association des Parents d'Elèves



QUI SOMMES NOUS ?

L'A.P.E est l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique de la Meilleraye-de-Bretagne. Pour l'année 2020-2021, le bureau est représenté par :

- Sabrina Freihaut : présidente
- Mathieu Leroux : trésorier

Sans oublier tous les membres : Chloé Mortelette, Mathilde Biton, Jean-Jacques Marais, Cécile Cottin, Aurélie Boucard, Muy-Ci Launay et Gwenaëlle Dupas !

Tous les parents de l'école peuvent s'y inscrire et se rendre aux réunions pour y apporter ses idées, ses suggestions, sans pour autant en être membre ! C'est votre association !

Les parents bénévoles donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour que les enfants puissent profiter directement des événements qu'organise l'APE (Ateliers de Noël, Fête de l'école...).

Ces actions permettent de récolter des fonds qui seront profitables aux enfants car ils subventionnent une partie des projets proposés par les enseignants: sorties, spectacles, renouvellement de l'équipement de l'école, etc....

Notre but est d'améliorer le quotidien de nos enfants à l'école !

NOS ACTIONS EN 2018-2019-2020 :

- vente de brioches de Vendrennes
- vente de chocolats de Noël
- Ateliers de Noël (bricolages de Noël, chants de Noël par les élèves en collaboration avec les enseignants)
- financement d'un spectacle en fin d'année pour tous les élèves de l'école
- financement de fournitures et d'équipement pour les jeux de récréation
- goûter à l'école lors de l'opération «Lire c'est partir»
- organisation de la Fête de l'école à la fin de l'année scolaire (tombola, stands de jeux, spectacle des enfants en collaboration avec les enseignants...).

REJOIGNEZ L 'APE !

Pour mieux comprendre la vie et le fonctionnement de l'école où vont vos enfants.

Pour apporter des idées nouvelles et encourager des projets qui vous tiennent à coeur.

Pour contribuer à l'organisation des manifestations pour les enfants en apportant votre soutien à nos actions comme les Ateliers de Noël ou la Fête de l'école.

Pour échanger avec d'autres parents et partager de bons moments entre résidents de la Meilleraye de Bretagne !

Email: ape.meilleraye@gmail.com

Amicale Laïque de la Meilleraye de Bretagne



L'association vous présente son nouveau bureau ;



LEBRETON Pierre
Trésorier



LE ROUX Mathieu
Président



AUBERT Bastien
Vice-Président

NOS MANIFESTATIONS POUR 2021 :

- Repas de l'amicale, le 06 Février 2021
- Chasse aux œufs de Pâques, le 30 Mars 2021
- Assemblée Générale annuelle, le 2 Octobre 2021
- Boom d'Halloween, le 23 Octobre 2021

De nombreux projets sont également à l'étude et n'attendent que vous pour nous aider à faire vivre notre belle commune.

POUR NOUS JOINDRE :

- Courrier : 96 rue des Frères Templé - 44520 la Meilleraye de Bretagne
- e-mail : info@alaique-meillerayedebretagne.fr
- Facebook : <https://www.facebook.com/Amicale.delaMeillerayedebretagne>
- Site : www.alaique-meillerayedebretagne.fr

Animation Sportive Départementale

COMMUNE DE LA MEILLERAYE DE BRETAGNE :

Années	2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018	2018 / 2019	2019 / 2020	2020 / 2021
Public CE	18	11	20	16	15	16
CM	11	14	20	10	11	18

Cette année, malgré le contexte, le nombre d'enfants de la commune de la Meilleraye de Bretagne, à venir faire du sport chaque mercredi de 9h45 à 12h15, a sensiblement augmenté, en passant de 26 à 34 enfants. Le cours de CM affiche complet et le créneau de CE a quasiment fait le plein.

ACTIVITÉS SPORTIVES PROPOSÉES :

- Avec le contexte de la COVID, Les animateurs sportifs ont dû adapter leurs pratiques sportives. Des cycles d'apprentissage sont néanmoins mis en place sur des durées variant de 6 à 8 semaines. Les enfants y apprennent des sports divers et variés comme l'athlétisme, la course d'orientation, des jeux de raquettes, la gymnastique, tir à l'arc...
- Les vacances scolaires sont également animées par des stages sportifs. Depuis cet été, les stages sont organisés en demi-journée et essentiellement sur des activités extérieures afin de répondre au mieux aux contraintes sanitaires. Ceux-ci présentent l'avantage de faire découvrir d'autres sites et d'autres sports aux enfants (Escalade, tennis, squash, tir à l'arc, VTT, parcours d'orientation, équitation...). L'aide financière apportée par l'Of-

fice Intercantonal des Sports (O.I.S.) permet de réduire les coûts de ces stages et ainsi d'être accessibles à un plus grand nombre de familles des communes de Moisdon-la-Rivière, Issé, La Meilleraye-de-Bretagne, Louisfert et le Grand-Auverné.

- Beaucoup de stages sont également organisés sur le site de Vioreau. Le développement de la base départementale permet aux enfants de venir pratiquer des activités comme la voile (catamaran, planche à voile), canoë, VTT, escalade, tir à l'arc, et d'autres encore.

- Tous les ans, d'autres animations sont organisées comme le triathlon, le mondialito, le RAID famille, une sortie karting pour les adolescents de 11 ans à 15 ans...

Avec le contexte sanitaire actuel, toutes ces animations n'ont malheureusement pas pu être mises en place.

L'ANIMATION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE SUR LE SECTEUR :

- Depuis le mois de septembre, presque 200 enfants et adolescents, de 7 à 15 ans, participent chaque semaine aux activités sportives mises en place par l'éducateur du Département de Loire Atlantique sur le secteur de Moisdon.

Erwan DANILO

Éducateur Sportif Département de Loire-atlantique

TEI : 06 86 07 95 22

erwan.danilo@loire-atlantique.fr

OIS :

L'Office Intercommunal des Sports est une association anciennement « cantonale » ayant pour but d'accompagner les animateurs sportifs départementaux et proposer des activités sportives à nos enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. L'accompagnement se fait de plusieurs manières par : les idées, les financements d'activités, la mise à disposition d'infrastructures afin de rendre accessibles aux familles une palette d'activités sportives diversifiées (sports collectifs, athlétisme, équitation, karting...)

Trois associations O.I.S sont représentées sur la communauté de communes (Châteaubriant, Soudan/Saint Vincent-des-Landes, Moisdon-la-Rivière) et sont financées par une participation de chacune des communes à hauteur de 30 centimes d'Euros par habitant.

Polleniz 44

L'association met en œuvre la lutte collective contre les chenilles urticantes (processionnaires du pin, du chêne, Bombyxcul brun...). Elle anime et coordonne la lutte contre les Rongeurs aquatiques envahissants (RAE) grâce à son réseau de piégeurs bénévoles. Polleniz propose aussi aux communes d'adhérer à un Plan d'Action Collectif Frelon Asiatique (PAC FA) qui permet de mettre rapidement en œuvre une intervention en cas de détection d'un nid et d'assurer un suivi de la population de frelons asiatiques sur le territoire. Polleniz a également mis en place un plan d'action contre l'Ambrosie à feuilles d'armoise et la Berce du Caucase. Ces plantes exotiques envahissantes représentent de réels enjeux de santé publique et environnementaux.

L'O.I.S de Moisdon-la-Rivière est composé de membres des communes de Moisdon-la-Rivière, Issé, Grand-Auverné, Louisfert et La Meilleraye-de-Bretagne.

En complément des activités sportives pour les enfants, l'O.I.S propose également, un soir par semaine, des activités multisports pour les adultes.

Pour tout renseignement, merci de contacter la mairie ou le président de l'association M. Philippe Quelennec – conseiller municipal.



Polleniz 44

Responsable d'antenne : Vincent Brochard

Elu départemental référent : Alain Colas

4 impasse Sophie Germain

44119 Grandchamp des fontaines

02 40 36 83 03

Polleniz44@polleniz.fr

www.polleniz

Ecole Publique

L'école publique accueille cette année 125 élèves de la Toute Petite Section au CM2, répartis sur 7 classes.

Le dispositif **100% réussite** concerne les classes de CP et CE1 en REP (Réseau Education Prioritaire), ce qui a pour objectif d'alléger fortement les effectifs en classe de CP (10 élèves) et CE1 (18 élèves). Cela fait maintenant 6 ans que nous appartenons au réseau du collège Ville-aux-Roses de Châteaubriant, ce qui nous a permis d'ouvrir 2 classes et d'adhérer à des projets éducatifs porteurs.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, plusieurs projets éducatifs et culturels seront proposés aux élèves :

- Participation de plusieurs classes au prix littéraire « Les Incorruptibles »
- Projet artistique sur le thème de la nature avec Pauline PENNANGUER, artiste originaire de La Meilleraye.
- Projet autour de la danse et de la poésie pour la classe de CE1, avec intervention d'une danseuse professionnelle
- Projet scientifique et environnemental organisé par le syndicat Chère-Don-Isac, sur les bassins versants et les circuits de l'eau pour les CM2



Le blog de l'école est tenu à jour régulièrement et permet aux familles de s'informer des diverses activités des élèves à l'école et d'avoir connaissance des informations pratiques concernant la scolarité de leurs enfants. Rendez-vous sur : <http://passerelle2.ac-nantes.fr/meillerayedebretagne/>

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année auprès de la Mairie. Pour septembre 2021, les inscriptions sont les bienvenues dès le mois de janvier afin de préparer au mieux la prochaine rentrée, en Très Petite Section (enfants nés avant juillet 2019) ou Petite Section (enfants nés en 2018) ! Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'école au 02.40.55.20.31 ou par mail : ce.0440592e@ac-nantes.fr

L'École Sainte Marie



L'école Sainte Marie compte cette année une enseignante supplémentaire pour le cycle II. Mme Portier a été nommée sur ce 5^{ème} poste dès la rentrée de septembre, venant rejoindre l'équipe existante. Elle suit tout particulièrement les élèves en lecture. Les résultats ne se sont pas fait attendre ! Depuis septembre les élèves dont la fin d'année de CP avec le premier confinement, avait été perturbée, ont rattrapé leurs camarades. C'est une chance au service des élèves.

Nouvelle année, nouveau projet !

Notre école continue ses démarches d'école écoresponsable. Après avoir mis en place le tri des déchets dans les classes et pour l'ensemble de l'école, l'équipe construit un projet sur trois ans, autour de la découverte de son territoire. Nous commençons cette année par « de voile en voile » : nous participons à la course du Vendée Globe, parti dimanche 8. Toutes les classes vivent au rythme de la course et de la vie des skypers. Nous apprenons ainsi l'océan et sa mise en danger par les déchets. Les gestes de tri et de diminution de consommation d'objets en matières non biodégradables ou non recyclables, sont au programme quotidien. Au printemps, nous partirons rencontrer le site de Vioreau et ses richesses. Nous apprendrons aussi le chemin des plastiques abandonnés dans la nature et la nécessité de les collecter avant qu'ils ne rejoignent le cycle des eaux

de surface. Ainsi chaque classe établit un programme adapté et tous les déplacements sur site se feront soit en calèche pour les petits, soit à vélo, pour apprendre à se déplacer en douceur avec la nature. Les associations de parents sont partie prenante de ce projet et réfléchissent à de nouvelles actions comme la création d'un marché local, au sein de notre établissement. L'école Sainte-Marie et toute sa communauté se proposera dès 2021 à la labellisation E3D (école en Démarche globale de Développement Durable). Pour découvrir ce projet nous vous invitons aux portes ouvertes en janvier, date fixée en fonction des conditions sanitaires à venir.

Associations et Divers

SCOLARITE

ECOLE PUBLIQUE

Amicale laïque

Président : Mr LE ROUX Mathieu
Email : info@alairie-meillerayedebretagne.fr
18, rue des Frères Templé – La Meilleraye – 06.66.74.31.83

A.P.E – Association de parents d'Elèves

Présidente : Mme FREIHOUT Sabrina
Email : ape.meilleraye@gmail.com

ECOLE STE MARIE

O.G.E.C. organisme de gestion des Ecoles Catholiques

Président : Mr LEPAROUX Anthony
39, La Corbière – la Meilleraye – 06.13.61.24.08

A.P.E.L : Association de Parents de l'Enseignement Libre

Président : Mr GENDRY Ghislain
5, la Croix Camus – la Meilleraye – 02 40 55 04 95



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Responsable professionnelle : Mme JAMOT Frédérique
Responsable bénévole : Mme PARAGEAUD Ghislaine
Tél. 02.28.50.44.78

OCCM (Office Culturel de l'ex-canton de Moisdon)

Président : Mr PRÊTÉ Laurent - 06.70.05.28.06
1, les Teunières – La Meilleraye

X'Trem Pote'S

Président : Mr LEPAROUX Anthony- 39, la Corbière
44520 La Meilleraye - 06.13.61.24.08



SERVICES

FAMILLES RURALES Section Fleurs de service

Contact : Mme Roynard Nathalie
Service à la personne âgée - bâtiment Herbière des Ages
17 bis, rue du Monastère – La Meilleraye

ADADA service de garde d'enfants à domicile de l'association Fleurs de service

Un mode de garde pour les enfants de plus de 3 ans adapté à vos besoins (possible 7j/7, jour et nuit)
Contact : Mme Nathalie ROYNARD – tél. 02.40.81.48.82 ou 06.72.05.78.05
permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h30
site : www.famillesrurales.org/fleurdeservices
Si vous souhaitez vous investir bénévolement, n'hésitez pas à nous contacter.

MEIL'INFO (cours informatique)

Mr Jean-Luc CHANTÔME – 02.40.55.23.47
2 personnes/cours – horaires à la demande – 40 € / 10 heures



SPORTS ET LOISIRS

E.D.D.M.M. - Etoile du Don Moisdon Meilleraye football

Président : Mr ROBERT Jérémy La Herbetière – 44520 Moisdon la Rivière – 06.23.09.39.46
Vice-Présidents : Mr ROUL Dominique (Moisdon) – 06.08.24.81.96
et Mr SERVANT Pierrick (Meilleraye) 06.61.56.21.95
Inscriptions et entraînements :
Mr PHELIPPEAU Jimmy responsable des jeunes des Forges – 06.70.52.54.66



JUDO CLUB

Président : Mr THIEBAUT Nicolas
180 rue des Rochettes – 44440 Riaillé
02.53.78.24.26 ou 06.03.68.13.95
thiebautnicolas@sfr.fr
Lieu des cours : salle polyvalente de Meilleraye mardi et vendredi dès 18h30
Site : club.quomodo.com/judoclublmeilleraye
mail : judoclublmeilleraye@laposte.net



AMSM Association Meilleréenne des sports mécaniques

Président : Mr CLOTEAU Jean-Sébastien
Rue du Pâtis Dom Georges – GRAND AUVERNE
06.79.92.95.90
Entraînement le dimanche matin

MARCHE NORDIQUE

les séances se déroulent le jeudi soir de 18 h 15 à 20 h sur plus de 14 circuits référencés, RDV sur le parking de l'école Sainte Marie.
contact : Mr GUÉRIN Gérard – tél. 06.40.16.64.81- entraîneur FFA.

2 séances de découverte. La marche nordique est un sport loisir qui tonifie les muscles du corps et renforce les chaînes musculaires et articulaires



FAMILLES RURALES

Activités :

- danse (06.66.74.31.83)
- gymnastique (06.13.42.10.16)
- yoga : (06.33.27.15.66)
- centre de loisirs (alshameilleraye@gmail.com ou 06.27.11.18.36 ou 06.82.83.84.52)

Présidente : Mme LEMAITRE Isabelle
13, la Gannerais – La Meilleraye – tél . 06.13.42.10.16
www.famillesrurales.org/lameilleraye/



LES JAUNES DU DON (supporter club football)

Contact : Mr Jean-Pierre NAVARRE – 06.42.19.07.69

OIS (Office Intercommunal des Sports)

Président : Mr QUELENNEC Philippe – 06.19.76.76.29

ANIMATION SPORTIVE DEPARTEMENTALE

Educateur : Mr Erwan DANILO – Tél. 06.86.07.95.22
erwan.danilo@loire-atlantique.fr

Associations et Divers

SOCIETE DE CHASSE

Président : Mr BERTIN Emmanuel
26, rue des Etangs – 06.88.97.17.32

U.P.N.44 :

Mr HARDY Daniel
34, rue de la Forêt – 44520 La Meilleraye de Bretagne
Tél. 06.71.49.00.08



CLUB DES AMIS DE LA FORËT (club des retraités)

Présidente : Mme LETORT Anne
2, impasse de la Gaieté – La Meilleraye – 02.40.55.20.29
Rencontre : 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois à 14 h à la salle de l'Herbier des Ages.

PELE MELE SHOW (spectacle, variétés)

Présidente : Mme PROVOST Monique -5, la Croix Camus - La Meilleraye - 06.77.31.81.42 - provost.gilbertmonique@orange.fr

MEIL'ASSO (commerçants, artisans)

Président : Mr CHATELAIN Jean-Yves
43, rue des Frères Temple – 44520 La Meilleraye de Bretagne
02.28.50.44.67

DIVERS

ASSOCIATION NAË : (familles endeuillées, soutien aux enfants malades)

Président : Mr MASSÉ Emmanuel
1, rue du Prieuré – 44520 La Meilleraye de Bretagne
Tél. 02.40.55.23.33 ou 06.07.37.33.19

UNC –AFN - MEILLERAY/MOISDON

Délégué : Mr LE BRIS Claude
22, les Doitorelles – La Meilleraye de Bretagne- 02.40.55.21.57

ALCOOL ASSISTANCE (CROIX D'OR)

Responsable sur la commune : Mr LE BRIS Claude
02.40.55.21.57

VIE SANTE LIBRE : (lutte contre l'alcoolisme)

Responsable Châteaubriant : Mr EVEILLARD Maurice
02.40.81.07.23 – 07.81.24.91.73
viesantelibre@yahoo.fr

LE DON DU SANG

Responsable sur la commune : Mr BRISSON Yves
25, les Doitorelles – tél. 02.40.55.21.88

INTERASSOCIATIONS (location tables, bancs, stands)

Contact : Mr BERTIN Michel
02.40.55.28.44

SSIAD. Service de soins infirmiers à domicile

35, rue de Bel Air – 44520 Moisdon la Rivière
Tél .02. 40.07.59.91

SDIS DE MOISDON LA RIVIERE

Lieutenant Sébastien FORGET
ZA de Gravotel
44520 – MOISDON LA RIVIERE
tél.06.83.63.61.45
mail : sebastien.forget@sdis44.fr



Commune : Adresses utiles

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél. 02 40 55 20 06 – fax 02.40.55.23.23
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h –
Sur RDV l'après midi du lundi au jeudi
Mail : mairie.meilleraye@wanadoo.fr
www.lameillerayedebretagne.fr
Démarches en ligne pour : carte d'identité, passeport, permis, carte grise ... sur www.ants.gouv.fr

SERVICE PERISCOLAIRE

Tél. 06.71.72.39.86

SERVICE CANTINE

Tél. 02.40.81.08.86 - cantine.meilleraye@orange.fr

SALLE DE L'HERBIER DES AGES

Tél. 02.40.81.08.47

SERVICE TECHNIQUE

Impasse du Champ du Breil

ECOLE PUBLIQUE

96, rue des Frères Templé – 44520 La Meilleraye
Tél .02.40.55.20.31

ECOLE PRIVEE

6, rue du Prieuré – 44520 La Meilleraye – Tél. 02.40.55.21.24

BIBLIOTHEQUE

local derrière la mairie – Nouveaux horaires :
jeudi 15h – 17h
Samedi : 14h – 17h
Dimanche : 10h – 12h

PAROISSE DE LA MEILLERAYE

Eglise catholique à la Meilleraye
Tél. 02.40.81.02.92 (Châteaubriant)
ou 02.40.07.62.51 (Moisson)

Paroisse St Joseph du Don La Meilleraye
Curé : Père Patrice EON (visitation sur RDV)
Prêtres : Hervé GODIN et Serge Daniel EKANI.
Accueil : sépulture : tél. 06.33.30.44.42
Baptême : 07.66.20.28.16 - Mariage : 02.40.28.19.88
Permanence au presbytère de Moisson tous les matins de 9h30 à 11h30 (du lundi au samedi)..
Coordinatrice : Béatrice MACARIO – Tél. 07.66.48.48.73 ou beacoordinatrice044@gmail.com présente le mardi toute la journée et le vendredi matin

INFIRMIERE

Mme PEREZ ROVERE Frédérique
19, Chemin des Roses - La Meilleraye - Tél. 02 40 55 22 34
soins à Domicile - soins sur RDV au Cabinet médical

CABINET DE KINESITHERAPIE :

M. LE GOUËF Jocelyn – 10, rue du Prieuré - La Meilleraye
Tél. 02 40 55 28 27 - Consultations sur RDV
Mme BRISSON Adeline -10, rue du Prieuré La Meilleraye -
02.28.04.39.69 sur RDV
Masseur-kinésithérapeute

PHARMACIE

Mme MAISON Sophie
2, rue du Prieuré - La Meilleraye
Tél. 02 40 55 21 77 et 3237 pour le service de garde
ouvert : lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 19 h30
samedi de 9h à 12h30

TAXI NAVAL

107, rue des Frères Templé - La Meilleraye
Tél. 02 40 55 20 22

POMPES FUNEBRES - STE JOUAN - MARTIN

107, rue des Frères Templé - La Meilleraye
Transport avant et après mise en bière
Contrats obsèques
Tél. 06.86.27.14.06 - 06.83.52.27.68

CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE

Ouest France : Mme PASGRIMAUD Ode - 06.67.00.10.49 –
opasgrimaud@gmail.com
Presse Océan : Mme Marylise DURAND - 06.21.80.62.54

Relais CREDIT MUTUEL

Superette Proxi - 2, allée des Jardins

Relais CREDIT AGRICOLE

BAR –PMU chez Manu – 50, rue des Frères Templé

GENDARMERIE

Tél. 17
Heure d'ouverture à la Meilleraye
lundi et samedi après-midi de 14h à 18h



Hors commune : Adresses utiles

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

avenue de la Citoyenneté – BP 237 -44146 Châteaubriant
Tél. 02 40 81.13.39
Mail : t044005@degisip.finances.gouv.fr

HOTEL DES IMPOTS

Tél. 02 40 55 67 00
Choix multiples pour particulier et professionnels

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT DERVAL

Tél. 02.28.04.06.33
5, rue Gabriel Delatour – BP 203 – 44110 CHATEAUBRIANT
www.cc-chateaubriant-derval.fr

SPANC (assainissement autonome)

sur RDV.
Tél. 02 40 07 08 83

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

29 place Charles de Gaulle à Châteaubriant Horaires d'ouverture :
du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Tél. : 02 40 28 20 90
Email : tourisme@cc-chateaubriant-derval.fr
Site : www.cc-chateaubriant-derval.fr/agenda

GUICHET UNIQUE DES FAMILLES

Tél.02.40.28.88.89
27, rue de Couéré- 44110 CHATEAUBRIANT.
ouvert du lundi au vendredi 9h à 12h30 et 14h-18h sauf le vendredi 17h.
samedi 9h à 12h.
services proposés : secrétariat du relais assistante maternelle – réservation
multi accueil, centre de loisirs intercommunal de la Borderie – animation
jeunesse des adolescents- réservation vélos – BAFA – cours patinoire -

SICTOM

(collecte des ordures ménagères)
N° 0 800 00 16 32
44110 CHATEAUBRIANT



Autres Adresses utiles

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

14, rue des Vauzelles – 44110 CHATEAUBRIANT
Ouvert du lundi au jeudi 9h à 12h et 13h30 à 17h.
Contact au 02.28.50.44.41

Permanence : conciliateur, avocat, délégué du défenseur des droits, huissier, association, mesure pénale, droit des femmes et de la famille.

MAISON DE L'HABITAT

28 rue Pasteur 44110 Châteaubriant - Tél. : 02 40 07 25 29
maison.habitat@cc-chateaubriant-derval.fr

Accueil du public sur RDV

Différents services : OPAH, ADIL, CAUE, espace info énergie
opah.cc-chateaubriant-derval@citemetrie.fr

MAISON DE LA MOBILITÉ

Rue de la Gare 44110 Châteaubriant – 02.40.28.79.60
maison.mobilite@cc-chateaubriant-derval.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 13h

ESPACES DEPARTEMENTAUX DES SOLIDARITES - ASSISTANTE SOCIALE -

MMES DRUART / DAVID - Tél. 02 40 81 17 81

Adresse : 6, place St Nicolas - Châteaubriant – sur RDV.

Permanence à La Meilleraye (prendre RDV à Châteaubriant)

FLEURS DE SERVICES FAMILLES RURALES

Service aux personnes âgées - Contact : ROYNARD Nathalie
Tél. 02.40.81.48.82 – 06.72.05.78.05

17 bis, rue du Monastère – bâtiment Herbière des âges - la Meilleraye

MONESPACEPERSONNEL

lassuranceretraite.fr / une seule demande en ligne pour vos retraites
6 mois avant votre départ.

ADAR - Responsable du secteur - Mme BLIN Odile

38, rue du 11 novembre – Châteaubriant

Tél. 02.28.04.08.11. OU 06.75.21.24.92

mail : o.blin@adar44.com

ADMR

5, rue de la Fraternité - 44390 Nort sur Erdre - tél. 02.40.29.53.32

Mail : paysdenortsurerdre@fede44.admr.org

R.A.P. (relais accueil proximité)

Manoir de la Renaudière 7, rue Sophie Trébuchet – 44670 PETIT

AUVERNE. - Tél. 02.40.55.59.32

rap.relais-accueil-proximite@orange.fr

http://www.rap-relais-accueil-proximite.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS SCOLAIRES

1, rue d'Aval – Le Prieuré - 44520 Moisdon La rivière

Tél. 02 40 07 20 55 - Accueil de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à

17h30 sauf le mercredi 16h30.

ALEOP A LA DEMANDE

Tél. 02.40.07.54.71

Réservation la veille du jour de déplacement souhaité (du lundi au jeudi avant 16h30). Demande auprès de la mairie de votre domicile.

SERVICE DE TRANSPORTS ALEOP

Site internet : aleop.paysdelaloire.fr.

Pour connaître les horaires, les itinéraires et l'info perturbations, modalités d'obtention carte gratuite

Aléop en Loire Atlantique : 09 69 39 40 44

ATELIER ET CHANTIER DU PAYS DE LA MEE

Tél.02.40.28.09.70 – 14, rue des Vauzelles – Châteaubriant

SERVICE INCENDIE

Pompiers de Moisdon - Tél. 18

Ou sur un portable : Tél. 112

SAMU : 15

S.A.U.R. ASSAINISSEMENT

Dépannage : 02.44.68.20.09

Service client : 02.44.68.20.00 (branchement, facturation...)

VEOLIA EAU

02.40.45.15.15 ou 09.69.32.35.29

E.R.D.F.

Service client - Tél. 09 726 750 + 2 chiffres du département

INSTALLATIONS TELEPHONIQUES

Agence commerciale - Tél. 39.00



**COUVERTURE
ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ**

delphin.geraud@gmail.com
06 32 73 74 21



VELUX
INSTALLATION
CONSEIL

NEUF - RENOVATION - REPARATION
Ardoise - Tuile - Zinc
Toits Plats - Bardage

06 70 37 99 17 / 06 76 50 04 66

PEINTURE



Bertin David

- Ravalement
- Peinture Intérieur/ Extérieur
- Pose de revêtement murs & sols

06 73 69 77 58 - peinture.bertin.david@gmail.com



GARCIA PEINTURE
peintre intérieur-extérieur

01-46-301-37-71
garciapeinture56@gmail.com
f **garciapeinture**



CHENUËLLE DIDIER
ARTISAN-MAÇON
13, RUE DES POMARDIÈRES
44520 LA MEILLERAYE DE BRETAGNE
Tél: 02 40 55 23 37
E-mail: didier.chenuelle@wanadoo.fr
Site web: didierchenuelle.sitew.org
N° SIRET : 382 264 219 00019
CODE APE : 4399 C

Jean-François Rondineau
Menuisier Plaquistre
Jointoyeux

2bis impasse des Ivis
44520 La Meilleraye de Bretagne
Téléphone : 02 40 07 59 44
Portable : 06 25 65 37 81
Mail: jean-francois.rondineau@hotmail.fr

Calendrier des Fêtes 2021

*Les dates des manifestations sont susceptibles d'être modifiées au vu des nouvelles mesures sanitaires en vigueur.

Janvier

- 17 Galette des rois AMSM
- 23 Assemblée Générale Familles Rurales
- 24 Galette des rois EDDMM à La Meilleraye
- 30 Portes ouvertes Ecole Ste Marie (date non définie)
- Repas à emporter - E.D.D.M.M.

Février

- 6 Choucroute – Amicale Laïque (sur place ou à emporter)
- 27 Repas des aînés (sur place ou à emporter)

Mars

- 5 Assemblée générale Groupama
- 28 Chasse aux œufs - Amicale Laïque

Avril

- 3 Tournoi nocturne EDDMM à Moisdon
- 4 Répétition générale Cabaret
- 5 Tournoi journée EDDMM à Moisdon
- 16 Répétition générale Cabaret
- 17-18 Cabaret Ecole Ste Marie
- 23-24-25 Cabaret Ecole Ste Marie

Mai

- 8 et 9 ou 15 et 16 Weekend caisses à savon X'Tremp Pote's
- 28 Soirée sponsors et bénévoles EDDMM à Moisdon

Juin

- 5 Fête de l'école publique (APE)
- 6 Motocross
- 11 Assemblée Générale EDDMM
- 13 Kermesse Ecole Ste Marie
- 26 -27 Gala de Danse

Juillet

- 2 Inscriptions familles rurales
- 4 Vide grenier association les « Jaunes du don »
- 18 Concours palets EDDMM

Septembre

- 4 Journée découverte foot débutants – GJ des Forges - EDDMM

Octobre

- 2 Assemblée Générale Amicale Laïque
- 9 ou 16 Repas à emporter E.D.D.M.M.
- 23 Boum Halloween « Amicale Laïque »
- 30 Répétition générale Pèle Mêle Show

Novembre

- 6 -7- Spectacle - Pèle Mêle Show
- 12-13 Repas à emporter association société de chasse
- 20 Repas groupement des forges- E.D.D.M.M.
- 27

Décembre

- 4 Marché de Noël Meil Asso
- 10 Soirée de Noël APE école publique
- 11 Assemblée générale AMSM

Les collectes Don du Sang de l'année 2021 auront lieu de 15H30 à 19h.
Inscriptions par internet : mon-rdv-dondusang.efs.sante.fr

- Issé : Mercredi 6 janvier
- Louisfert : Mercredi 3 mars
- Grand Auverné : jeudi 6 mai
- Moisdon la Rivière : vendredi 9 juillet et mardi 28 septembre
- Issé : mardi 3 août
- La Meilleraye de Bretagne : jeudi 23 décembre

Meilleurs Vœux 2021

